



## COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

REUNION DU 14 mai 2024

PROCES VERBAL N° 01

**Présents** : Mme MARTIN Brigitte

MM. VIOLLET Patrick, LACROIX Nicolas

**Excusés** : MM. MAUDET Jean-Pierre, ROY Jacky

La commission s'est réunie le 14 mai 2024 à 10h30 au District des Deux-Sèvres à NIORT.

Cette dernière est composée de cinq membres actifs. Ce jour-là, deux membres étaient excusés pour leur impossibilité à être présent.

Conformément aux obligations statutaires de la FFF, le quorum (à défaut de dispositions contraires) est valablement fixé à trois membres.

Le Président remercie les membres présents et ouvre la séance.

Le but étant de contrôler si les conditions d'éligibilité étaient bien remplies à la date de déclaration de tous les candidats.

Est éligible au comité de direction, tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un district de la Ligue, ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District.

Vingt et un candidats se proposent au comité de Direction du District des Deux-Sèvres.

Après analyse individuelle de chaque dossier, la Commission de Surveillance affirme qu'aucune anomalie n'a été relevée lors de ce contrôle.

En résumé, les vingt et un candidats remplissent pleinement les conditions d'éligibilité.

La séance est close à 12h30 ce même jour.

*Les membres de la Commission de Surveillance des Élections*